



# POURQUOI

## défendre l'existence de l'académie d'AMIENS ?

L'académie d'Amiens correspond au territoire géographique de la Picardie, regroupant les trois départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme. C'est la circonscription administrative dans laquelle est organisée et pilotée le service public de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Le rectorat est la structure institutionnelle qui administre l'académie** : c'est la représentation du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche. **Les services académiques, regroupant le rectorat d'AMIENS et les directions départementales d'AMIENS, de BEAUVAIS et de LAON emploient plus de 650 personnels.**

### L'ACADEMIE D'AMIENS, C'EST QUOI ?

2 110 écoles primaires, 217 collèges, 132 lycées généraux, technologiques et professionnels, 2 universités, 4 écoles d'ingénieurs, 4 écoles de commerce, 1 école supérieure d'art... Plus de 427 000 élèves, apprentis et étudiants, plus de 34 000 personnels...

### DES MISSIONS ESSENTIELLES, AU SERVICE DU PUBLIC !

La gestion de l'offre de formation et des enseignements pour les jeunes - L'orientation et l'affectation des élèves dans les écoles et établissements scolaires - L'organisation des examens et des concours - La formation et la gestion des personnels - La lutte contre le décrochage scolaire - L'aide sociale en faveur des élèves et des personnels - Et bien d'autres encore...

### POURQUOI MAINTENIR L'ACADEMIE D'AMIENS ?

Pour préserver un service public de qualité et de proximité !

Offrir des formations adaptées aux besoins en qualification de la population !

Préserver les emplois administratifs dans une région déjà touchée par le chômage et les destructions d'emplois industriels (Goodyear à Amiens et Continental à Clairoux par exemple...Déjà 2 850 emplois délocalisés !)

**SOUTENONS L'ACADEMIE  
D'AMIENS !**

**Journée de grève et  
d'actions**

**Mardi 16 juin 2015**

**Jour de la réunion du comité technique  
ministériel à PARIS**

**RDV DEVANT LE RECTORAT A 8 H**

**Signez et faites signer la pétition au verso**

**Pétition en ligne :**

[www.pourlacademiedamiens.net](http://www.pourlacademiedamiens.net)

### Le programme indicatif de la journée du 16 juin :

- **Rectorat à 8 h : TOUS ENSEMBLE EN GREVE** pour mener les actions du jour !
- **Rectorat à 9 h 30** : audience avec Madame le recteur pour lui demander de transmettre à notre ministre la **demande d'audience rue de Grenelle**
- **Préfecture à 10 h 30** : audience avec Madame la préfète pour lui demander de transmettre à Manuel Valls **notre demande d'audience à Matignon**
- **Rectorat, de 12 h à 14 h : PIQUE-NIQUE** de lutte (chacun-e amène son repas) ; **ouvert aux autres services de l'Etat en région et à la population !**
- **La Poste à 14 h 30** : expédition en direct des demandes d'audiences **rue de Grenelle et à Matignon**
- **Hôtel de Ville à 16 h** : audience pour présenter notre revendication de maintien de l'académie.



# NON A LA DISPARITION DE L'ACADÉMIE D'AMIENS !

## Pour un service public d'éducation à la juste dimension

**Monsieur le Premier ministre, Madame la Ministre de l'Education nationale, ne liquidez pas l'académie d'AMIENS !**

Nous savons qu'il est envisagé que la fusion de régions engagée par votre gouvernement ait entre autre pour conséquence des fusions d'académies. **Nous savons que la fusion des académies de LILLE et d'AMIENS est à l'étude.**

**Cette fusion suscite une opposition large de la communauté éducative** et de ses partenaires (personnels, parents, étudiants, élus, représentants des métiers, confédérations syndicales...) qui s'est exprimée par un avis négatif unanime du Conseil académique de l'éducation nationale.

**Nous voulons, par nos présentes signatures, manifester nous aussi notre opposition résolue à cette option.**

**Un service public d'éducation de qualité**, permettant à toutes et tous d'accéder aux services et à leurs droits, doit prendre en compte les réalités territoriales (démographiques, géographiques, sociologiques) et être organisé au niveau pertinent pour éviter les déséquilibres. **La fusion des académies ne le permet pas.**

**L'offre de formation doit être adaptée aux besoins en qualification de la population** et assurer l'accès à des enseignements de qualité à tous les jeunes, sans privilégier des territoires par rapport aux autres. **La fusion des académies ne le permet pas.**

**Les agents du service public** qui assurent le fonctionnement du service public doivent pouvoir exercer leurs missions là où ils vivent et vivre là où ils les exercent. **La fusion des académies ne le permet pas.**

**C'est pourquoi, Monsieur le Premier ministre, Madame la Ministre, nous vous demandons de ne pas prononcer la disparition de notre académie, l'académie d'AMIENS.**

PRENOMS - NOMS	AFFECTATIONS	SIGNATURES

**Les pétitions signées sont à renvoyer à : SNASUB-FSU 9 rue Dupuis 80000 AMIENS**

**Liste des premiers soutiens : FSU Picardie, SNASUB-FSU Amiens, SGEN-CFDT Picardie, SNALC-CSEN Picardie...**